



Le Collectif 490 « hors la loi »

Lauréat du Prix Simone-de-Beauvoir pour la liberté des femmes 2020

Le Prix Simone-de-Beauvoir pour la Liberté des femmes 2020 sera remis par Sylvie Le Bon de Beauvoir à Leïla Slimani, Sonia Terrab et Karima Nadir, représentant le « Collectif 490 » des femmes et des hommes revendiquant la liberté sexuelle au Maroc.

le 9 janvier 2020, à 11 heures, à la Maison de l'Amérique Latine, Paris

490 femmes et hommes ont **dénoncé**, dans un manifeste, **l'article 490 du code pénal marocain** qui punit « *d'emprisonnement d'un mois à un an toutes personnes de sexe différent qui, n'étant pas unies par les liens du mariage, ont entre elles des relations sexuelles* ».

Révélaient leur identité en signant de leur nom, ces femmes et ces hommes se déclarent hors-la loi et assument publiquement une liberté sexuelle qui leur est refusée :

« Nous, citoyennes et citoyens marocains, déclarons que nous sommes hors-la-loi. Nous violons des lois injustes, obsolètes, qui n'ont plus lieu d'être. Nous avons eu des relations sexuelles hors mariage. Nous avons subi, pratiqué ou été complices d'un avortement. Nous avons appris à feindre, à composer, à faire semblant. Pour combien de temps encore ? »

Initié par l'écrivaine **Leïla Slimani** et la réalisatrice **Sonia Terrab**, le Manifeste s'inscrit dans un contexte de durcissement de la répression sexuelle au Maroc. L'écriture et la diffusion du texte ont accompagné la mobilisation pour la défense de la journaliste Hajar Raissouni, arrêtée le 31 août 2019 pour « avortement illégal » et « relations sexuelles hors mariage », puis libérée en octobre dernier. En 2018, 14.503 personnes ont été poursuivies pour relations sexuelles hors mariage, 3048 pour adultère et 170 pour homosexualité. On compte 600 à 800 avortements clandestins par jour.

Signé aussi par des hommes – les journalistes Abdellah Tourabi et Ali Baddou, l'écrivain Abdellah Taïa, l'artiste Mahi Binebine, l'acteur Fahd Benchemsî, etc. – le Manifeste compte aujourd'hui plus de **15.000 signatures**. 70% des témoignages recueillis par le Collectif 490 proviennent de jeunes âgés de 18 à 25 ans. La campagne « **L'amour n'est pas un crime** » sera lancée en décembre. Elle vise à **obtenir un débat au Parlement marocain sur la dépénalisation des relations sexuelles** et « l'abrogation des lois liberticides relatives à l'amour ».

La liberté sexuelle est déniée aux deux sexes, mais plus systématiquement aux femmes. Lutter pour cette liberté, c'est lutter pour l'émancipation des femmes et pour la reconnaissance de l'universalité de leurs droits. L'attribution du Prix au Collectif 490 rappelle que liberté sexuelle et liberté de disposer de son corps sont des questions fondamentales dans la pensée de Simone de Beauvoir.

Créé il y a douze ans, le Prix Simone-de-Beauvoir a été attribué à des personnalités qui défendent et font progresser la liberté des femmes : Taslima Nasreen, Malala Yousafzai (depuis lors Prix Nobel de la Paix), Barbara Nowacka (Mouvement pour les droits des femmes à l'avortement en Pologne), Giusi Nicolini, maire de Lampedusa, pour son action en faveur des migrants rescapés de la Méditerranée, Michelle Perrot, historienne, Asli Erdogan, écrivaine et journaliste, Sarah Garcia Gross (Mouvement de dépénalisation de l'avortement au Salvador).

Contact : prixsimonedebauvoir@gmail.com

+33 (0)42727436

*Avec le soutien de la **Fondation des Femmes***